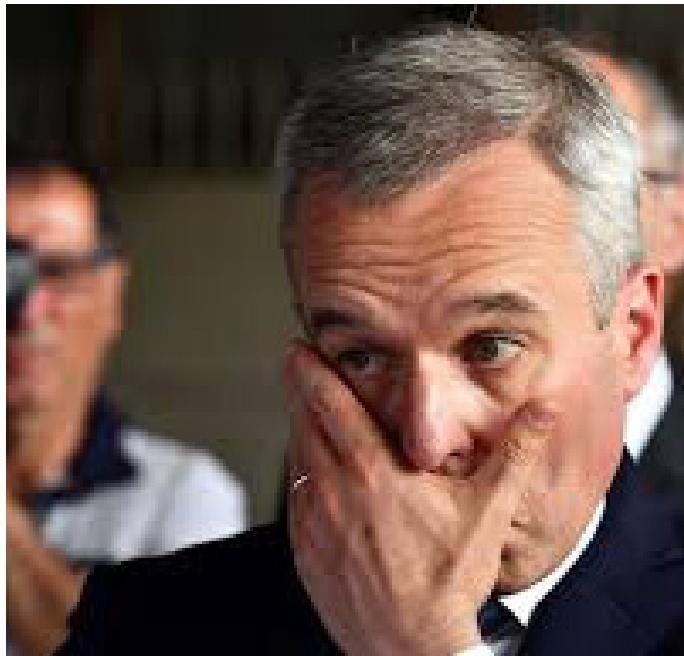


LE MOUTON LIBÉRÉ



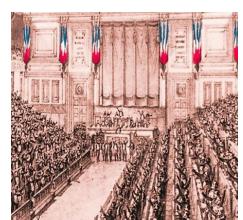
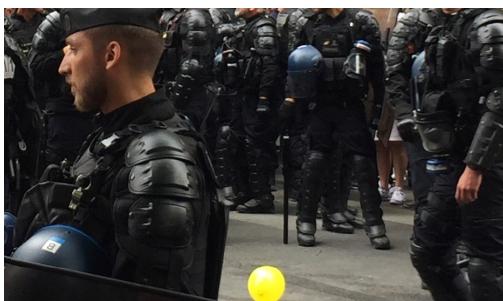
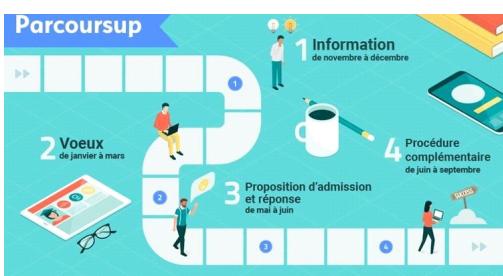
Numéro 0025

Édition du 19 juillet 2019



Sommaire

De Rugy et le homard !	P.2-3
Le Billet de la Gazette	P.3
Article : Un curieux 14 juillet !	P.4-5
Zoom Spécial Blanquer	P.6
Edito : Chronique d'un menteur-manipulateur	P.7-9
Quartier Libre	P.10
Pause Café : Pensée (R)Évolutionnaire	P.11-12



WALLTWEET

Policiers décorées par Christophe Castaner : @AA_Avocats dénonce "une prime à la violence policière"

"@CCastaner a décidé de récompenser les #ViolencesPolicieress"

@attac_fr 11:13 - 19 juil. 2019

Alors que @TiboInShape

aurait été payé 20 000 euros pour un publi-reportage sur le #SNU, rappelons que les AESH qui accompagnent les élèves handicapés sont payés moins de 800 euros par mois.

@RomainAllard_ 18:53 - 17 juil. 2019

Retour sur le feuilleton de l'été ! De Rugy et le homard !

Un peu comme une série américaine des années 70, à défaut de nous offrir de bonnes réformes, le gouvernement continue à diffuser un feuilleton digne de "Dallas".



Tout commence avec une vidéo de Ruffin

Le 26 juin 2019, le député de la Somme publie sur sa chaîne youtube une vidéo intitulé : "La canicule et les voitures des ministres". Dans cette vidéo filmé comme un micro-trottoir auprès des membres du gouvernement, F. Ruffin dénonce un manque de logique entre ce qui est dit dans l'hémicycle et la réalité dans la cour de l'assemblée nationale où les moteurs des voitures tournent en attendant les ministres. Pas très écologique tout ça...

S'en suit des interviews du ministre de l'écologie dénonçant de tels pratiques, faisant le tour des plateaux télés pour "diaboliser" le député de la Somme.. Beaucoup de bruits pour pas grand chose, mais qui suffira à attirer toute l'attention de Mediapart sur sa personne..

Mediapart s'en mêle

Qu'on aime ou qu'on aime pas ce média, il faut dire que quand ils prennent un dossier sous la main, c'est un peu comme un chien avec un os, ils ne lâchent rien et vont au bout de leur investigation !!

Episode 1 : le homard

Nous sommes le 10 juillet et Mediapart publie un article concernant une histoire de dîners luxueux entre "amis" lorsque F. De Rugy était président de l'assemblée nationale et tout

ça aux frais des contribuables puisqu'il aurait utilisé l'argent de l'Etat pour financer ses soirées..

Episode 2 : le logement social de sa directrice de cabinet

Une seconde enquête de Mediapart arrive dans l'après-midi du 10 juillet, celle-ci révèle que Nicole Klein, directrice de cabinet de François de Rugy depuis octobre 2018, est depuis 2001 locataire d'un logement social à Paris. Sauf qu'entre 2006 et 2018, elle a continué de «d'occuper» sans y résider.

Fin de soirée, on apprend que cette dernière aurait "démissionnée". Mais très rapidement elle dénonce que F. De Rugy l'aurait "sacrifiée" pour sauver sa tête.

Episode 3 : décoration intérieure

On continue le 11 juillet avec une nouvelle enquête de Mediapart qui cette fois dénonce des travaux de ré-

novation commandés par le ministre de la Transition écologique dans ses appartements de fonction (apparemment mis à disposition par l'Etat).

Plus de 63 000 euros en peinture, moquettes, parquets rien qu'en fin 2018 début 2019. Ou bien encore un dressing à 17 000 euros. On parlera aussi dès le 12 juillet, d'un sèche-cheveux plaqué or à 499 euros pour Madame ! (l'outil indispensable quand on est femme de ministre bien entendu). D'un troisième chauffeur pour conduire le fils de cette dernière à l'école. Ou encore d'un appartement locatif à tarif social à Nantes au nom de M. De Rugy.

Episode 4 : les lobbys

Cette fois-ci c'est Ouest-France qui évoque des "dîners secrets" dont le ministre a demandé à ce qu'ils n'apparaissent pas dans son agenda ! Loin d'être une pratique illégale, ces petits



dîners secrets avec des lobbys accèlèrent la chute du ministre de l'écologie.

Episode 5 : Frais de mandat

Vendredi soir, nouvel article de Mediapart concernant les d'impôts sur le revenu de F. de Rugy, il n'en aurait pas payé en 2015. Et ce, parce qu'en tant que membre d'EELV, il a versé à son parti 1 200 euros par mois pendant toute l'année 2014. Des sommes déductibles à hauteur des deux tiers de l'impôt sur le revenu.

Le ministre de l'écologie aurait aussi versé une partie de son indemnité représentative de frais de mandat (IRFM), 9 200 euros au total, à EELV. Là encore, la pratique n'est pas interdite (elle le deviendra en 2015), mais elle est «déontologiquement non recommandée»,

Episode finale

Après avoir (encore) fait le tour des plateaux télés pour se défendre, criant aux complots, tentant une défense assez bancale avec des arguments comme : "Non je n'ai pas profité de l'argent de l'Etat pour faire des dîners fastueux, d'ailleurs je ne mange pas de homard, j'ai une intolérance aux crustacés, je ne bois pas de champagne je n'aime pas ça..."

Montrons ces échanges d'e-mail concernant son logement de Nantes pour démontrer qu'il n'était pas au courant que c'était un tarif social..

Avec très peu de soutien de la part des députés de la majorité, lui qui lors de sa présidence avait clamé haut et fort, qu'il fallait de la transparence,



être "irréprochable" ! Pour le coup c'est loupé. Il finira par démissionner le mardi 16 juillet 2019.

Au suivant !

La nouvelle ministre de l'écologie a été nommée, il s'agit d'Elisabeth Borne (oui oui la ministre des transports, celle qui a remplacé le train Rungis-Perpignan par des camions).

La septième ministre de l'écologie en sept ans ! Un poste maudit apparemment. Et puisqu'elle cumulera à la fois les postes de ministre de l'écologie et des transports, nous sommes en droit de nous demander si la majorité n'aurait pas quelque soucis à trouver des "volontaires" pour gouverner à leur côté..

crabe. Peu importe où l'on regarde il est loin de temps où le mot "politique" était synonyme de grandeur, d'exemplarité, de bienveillance. Depuis des décennies, nous assistons impuissants à la formation d'une nouvelle ère d'une fausse monarchie avec sa cour vivant dans le luxe et ce avec bien entendu l'argent des contribuables !

Notre belle nation perd petit à petit ce qui faisait d'elle une "grande dame", les politiques creusent de plus en plus le fossé entre eux et le peuple, engeandrant une colère silencieuse qui jour après jour grandit.. Une injustice qui ne restera plus très longtemps impunie car un jour le peuple dira STOP ! ■

Conclusion

De Rugy servait du homard à ses dîners mais vivait dans un monde politique ressemblant à un vrai panier de

Le Billet de la Gazette

Lapsus révélateur !?

Notre cher Sibeth nous a encore offert un bon fou rire.. Après avoir dit que le gouvernement avait bien conscience que "le peuple" ne mangeait pas du homard tous les jours mais plutôt des kebabs (à 5 euros le kebab ça ferait un budget moyen de 150 euros par mois..). Elle a réussi, alors qu'elle tentait de défendre notre ancien ministre de l'écologie, à dire qu'il fallait lui laisser la présomption de culpabilité !! Oui oui chère Sibeth ne vous inquiétez pas nous lui laissons la présomption de culpabilité !! Autant d'incompétence est devenue une vraie marque de fabrique au sein d'en marche !

Un curieux 14 juillet !

IMAGE COCASSE, JOLI CLIN D'ŒIL Sur le bitume, au milieu des forces de l'ordre, erre un petit ballon jaune, l'unique infiltré pour assister au défilé du 14 juillet, à Paris !



En dehors de quelques bataillons des troupes de l'armée passées en revue, cette année, les Champs Élysées sont vides. Protégée et fermée, cette avenue se soustrait à l'espace public durant le défilé.

Pourtant, depuis 1880, le 14 juillet est une fête nationale ; on célèbre à la fois la fête de la Fédération de 1790 qui marque l'unité de la nation et la prise de la Bastille en 1789, symbole de la Révolution française et de la chute de la Monarchie absolue au profit de la République française.

Le Président, ce locataire privilégié de l'Élysée, s'assigne lui-même à résidence ; droit et rigide dans son véhicule de l'armée, il s'avance vers l'Arc de Triomphe...Seul !

Tout comme à la commémoration du 8 mai ! Telle est sa posture générale de gouvernant !

Car la population n'est pas invitée ! Mais, dès le matin, des voix s'élèvent et Emmanuel Macron se fait hué et sifflé. Parmi la foule tenue à l'écart,

dans l'air, sont lâchés des ballons jaunes...

Tout comme dans d'autres villes ! S'envoie un écho pacifiste de la contestation qui refuse discrètement le silence de la défaite ou de la capitulation.

Bien évidemment, les FO, sont très présentes et sous pression, à cause du souvenir de l'acte 18 des GJ qui a généré le saccage des Champs Élysées le 18 mars dernier.

Ou tout simplement, parce que dorénavant, en France, la politique de Macron prévoit et orchestre toujours le pire, et tente violemment de confisquer la rue aux citoyens par une répression systématique, même lors de manifestations pacifistes qui se voient malgré tout agressées et gazées.

D'ailleurs, au total, 180 personnes sont interpellées ce 14 juillet à Paris, selon la préfecture de police de Paris, dont 38 placements en garde à vue. D'abord en marge du défilé militaire, où des Gilets jaunes appellent à ma-

nifester, puis lors des échauffourées de l'après-midi. Près de 200 individus tiennent une manifestation « non-autorisée » bien sûr.

Ils sont aussitôt bloqués par les forces de l'ordre qui font usage de gaz lacrymogènes. On compte plusieurs blessés dont une femme gravement blessée au visage en marge du rassemblement.

Dès 14H, d'autres manifestants investissent la grande avenue.

On entend des cris, des slogans, des pétards et on observe quelques départs de feu dont une toilette mobile qui brûle au milieu de la chaussée.



«Le 14 juillet, pour notre pays, est un moment particulièrement important.

Il nécessitait du calme et de la sérénité de manière à permettre le recueillement auprès de ceux qui se sacrifient pour la France», a déclaré le préfet de police de Paris Didier Lallement.

Formule creuse, toute prête, pour justifier, comme d'habitude, les interventions des FO.

Or l'histoire ne doit pas rester lettre morte, ni les fêtes nationales l'occasion de commémorations vides de sens au profit d'un symbole coupé de sa réalité. Elles réclament un réel de-



voir de mémoire active si l'on veut encore leurs attribuer une signification.

A-t-on déjà oublié ceux qui luttent pour l'égalité, la liberté et la fraternité, les « sacrifiés » tout au long de cette année, à savoir les trop nombreux blessés, voire mutilés, ou tous ceux qui ont protesté sans être entendus afin de maintenir une République digne de ce nom ?

Le gouvernement commémore ce qu'il réprime et rejette : une vague de révolte en France : quelle piètre ironie !!!

Car il y a 230 ans, on assistait à la conquête de la liberté par le peuple

français !

Pourtant Macron, dans ses déclarations du 14 juillet 2019, évacue le peuple et ne met l'accent que sur l'armée et ses combattants, l'Europe et la sécurité.

Encore une distorsion de la réalité et un nouveau déni !

Comme, après coup, le Président affirme que les sifflets n'étaient pas seulement contre lui mais contre l'armée et les pompiers ???!!!...

« Les temps changent » déclare-t-il pour légitimer ses choix et ses mesures ; mais pas sa politique injuste ni sa mauvaise foi ni son caractère

absolutiste !

Pourtant, il est des faits historiques incontestables comme la Révolution française, ou des vérités immuables comme celle qui fait des hommes et des femmes des êtres libres, par définition et de droit !

A force d'oublier ce principe fondamental et inaliénable ou de le bafouer, peut revenir le temps de la révolte ou de la révolution dont Macron a enterré l'essence même et son souvenir ce 14 juillet ! ■

Hier c'était ATB, les autoroutes, la poste, EDF...
Et demain, ce sera quoi ?
Nos écoles, nos hôpitaux ?

**NOUS SIGNONS.
ET VOUS ?**

<https://referendum.interieur.gouv.fr>



Les dernières mauvaises surprises de Blanquer : son acharnement contre l'école et les enseignants n'en finit plus !



La Cour des comptes veut changer les règles d'affectation des fonctionnaires (11/07/2019)

Alors que la loi de transformation de la Fonction publique prévoit de retirer aux syndicats leur droit de regard sur l'affectation et les mutations des fonctionnaires, par la suppression des commissions paritaires, qu'elles pourront désormais se faire aussi selon la convenance des proviseurs, la publication du rapport de la Cour des comptes devrait accélérer la mise en place de nouvelles règles. Déjà le gouvernement vise un doublement du nombre de postes à profil dans le second degré en 2020. Souvent des postes de pistons et des arrangements déguisés !



Café pédagogique @cafe... · 45 mins ▾
Important : en saisissant le conseil constitutionnel le gouvernement prépare une modification des congés scolaires : il vient d'obtenir du Conseil constitutionnel le déclassement en réglementaire du principe de l'alternance 5 périodes de classe 4 de congés [conseil-constitutionnel.fr/decision/2019/...](http://conseil-constitutionnel.fr/decision/2019/)

Blanquer veut réduire les vacances scolaires et proposer un nouveau calendrier pour les 3 années à venir : jusqu'aux élections ! (paru le 14/07/2019)



Anti manif ou peu écolo ?!

Blanquer avait demandé aux professeurs, le printemps dernier, à l'occasion de la marche du siècle pour le climat, 2 jours avant, de cesser les cours et d'improviser des débats sur l'écologie ! Et Macron se dit également favorable à l'écologie.

Oui mais pas aux manifestations, même pacifistes ! On a failli l'oublier...

La rue, espace public, est confisquée. Un compte-rendu rédigé par la police sur l'évacuation des écologistes pacifiques du pont de Sully, le 28 juin, à Paris, indique que le commandant des CRS chargé des opérations a lui-même perdu « connaissance par suffocation de gaz lacrymogène ».

Plus de cinq litres de gaz avaient été aspergés en moins de 30 minutes.



Parcoursup : un briseur de rêves ! Libération publie la lettre d'un lycéen, reçu au bac avec la mention très bien et recalé par Parcoursup dans toutes les classes prépa où il était candidat.

La ministre Frédérique Vidal peut se « féliciter » de cette machine infernale qui brise les rêves d'une jeunesse avec des algorithmes. Étude de cas d'une punition sociale par la géographie pour un élève brillant, à 18/20 de moyenne générale, qui n'a pu choisir son école ni s'éloigner du pâtélin de son enfance pour voler vers de nouveaux horizons alors qu'il a fait l'effort de terminer ses années de lycée à Paris, loin de sa famille.

Chronique d'un menteur manipulateur.



JM Blanquer, Ministre de l'Education Nationale

Ils s'accordent à merveille, lui et E. Macron ! Tous deux dans la répression, le mépris, l'indifférence, le déni, le mensonge, le passage en force de lois ou de mesures inégalitaires qui lèsent les Français et liquident les biens du patrimoine de notre pays et les services publics.

Une manipulation grotesque de la population

Soi-disant, il y aurait 60% des Français favorables à des sanctions très sévères et exceptionnelles vis à vis des enseignants en lutte qui ont retenu, une journée, les notes de certaines copies de Bac ou ont refusé de tenir la délibération, souvent irrégulière, des jurys du Bac le 4 juillet. On connaît ce genre de sondages aux questions bien dirigées, assortis d'une désinformation. Il faut dire que Blanquer et toute sa cour médiatique ont fait passer les profs pour des irresponsables, des délinquants.

La règle associée au droit de grève entraîne seulement un retrait d'une journée de salaire pour toute journée non ouvrée, comme celle du 4 juillet. Blanquer va-t-il encore se détourner du droit ?

Si les Français sont assez bêtes pour se faire complices d'entorses au droit, ils prennent aussi le risque que cela se retourne un jour contre eux à d'autres occasions.

Outre-passé la loi, tolérer un état de non droit marque un tournant et crée un précédent inacceptable et dangereux, annonciateur d'abus de pouvoir et des pires dérives au nom

de n'importe quel motif ensuite érigé en faux principe.

On dit des Français qu'ils ont la mémoire courte

Quand Blanquer reporte les épreuves du brevet des collèges, au point de mettre en difficulté les familles qui avaient déjà prévu de partir en vacances, on accepte les nouvelles règles, même si elles sont fort discutables. Quand les profs retiennent une journée quelques notes, c'est la fin du monde.

Lorsque Blanquer, pour se donner raison (« Tout se passera bien, en temps et en heure »), ordonne des actes illégaux afin que tous les élèves de France aient leurs résultats de Bac, même s'ils sont erronés pour certains et n'ont aucune valeur pour personne, on propose de sanctionner exagérément les enseignants. Que se passe-t-il dans la tête de certains Français ?

Blanquer est très fort en matière de manipulation mais tout de même !

Certes les médias n'ont pas éclairé les Français sur les réformes Blanquer en cours de validation ni sur la loi Blanquer, et ce dernier n'a cessé de mentir. Les médias sont à la botte des élus et ne donnent pas la parole

aux syndicats ni aux enseignants ; ce n'est rien de le dire ! Mais ces derniers ont fait un travail de proximité remarquable d'information auprès des familles et des lycéens. Ce n'est pas pour rien que toutes les fédérations des parents d'élèves de France (FCPE) s'insurgent contre Blanquer et demandent sa démission. Tout comme beaucoup de collectifs de lycéens sont contre les réformes et la loi Blanquer et ont même soutenu la grève des enseignants durant le Bac. Alors qui croire ?



Ce gouvernement, quand il perd du terrain, redouble de mensonges et brouille les pistes.

Le vernis de Blanquer se craquelle : un véritable mauvais feuilleton

L'arroseur arrosé ! C'est Blanquer qui outre-passe la loi et se conduit mal.

Après avoir envenimé la situation concernant le mouvement protestataire des enseignants en lutte, ils les a fait ensuite passer pour des terroristes.

« Des preneurs d'otages » a déclaré E. Macron, solidaire de Blanquer. Maintenant, Blanquer les fait passer pour des idiots et des menteurs qui auraient fait grève pour rien puisque sa porte leurs est ouverte depuis le début.

« Ma porte n'a jamais été fermée ; c'est pourquoi ce mouvement de grève manquait de sens » déclare Blanquer à BFM TV. Or impossible de dialoguer avec Blanquer ; telle est la triste réalité.

En atteste la répression de ce mouvement de contestation du corps enseignant, passé sous silence. Comme l'atteste également l'article 1 de la loi Blanquer imposant l'exemplarité et retirant aux enseignants toute liberté d'expression. Les professeurs n'ont pas rêvé cet article comme ils n'ont pas rêvé le travail de sape de leurs inspecteurs qui se sont tous déplacés dans les établissements pour ordonner aux enseignants inquiets de s'exécuter en silence, en serviteurs dociles de l'Etat et non plus en tant qu'agents du service public, engagés dans leur mission éducative.

Mais qui le sait, qui le voit ?

Curieux pour un Ministre ouvert au dialogue qu'il ne s'adresse qu'à la population sur des chaînes télévisées médiocres, jamais aux enseignants !!!!... C'est gros quand même ! Mais tristement, la manipulation fonctionne !

Enfin ça bouge et les médias à grande diffusion donnent la parole aux enseignants ! Les professeurs

ne regrettent rien car seule une situation inédite a permis qu'ils soient entendus...

Tout d'abord, le 1er juillet, dans « La semaine vue », le philosophe Michel Onfray rappelle la difficulté d'enseigner, met en avant les nombreuses dépressions et les suicides de certains professeurs dont on ne parle jamais.

Grand Corps Malade a écrit une chanson magnifique « Education Nationale » ; à écouter !



« L'enseignement en France va mal, avec des réformes à deux balles... Ne laissons pas se creuser le fossé d'une école à deux vitesses... Comment faire des économies sur l'avenir de nos enfants? »

Bénédicte Taurine, députée LFI, salut, le 9 juillet, la mobilisation de la communauté éducative contre « la contre-réforme du Bac qui constitue une rupture de l'égalité républicaine. »

Elle interpelle Blanquer en assemblée et pointe toutes ses irrégularités concernant le Bac 2019.



En revanche, à la télé, sur LCI, le 14 juillet au soir, on ne peut parler de bienveillance comme en témoigne un lynchage déloyal en règle de la part d'un groupe d'éditorialistes en pré-

sence d'un professeur d'histoire-géographie qui tente d'exposer les motifs de la grève du Bac ; il réussit tout de même à garder son calme face à la hargne partielle de ses interlocuteurs.

Libération parle des enseignants et de leur mouvement et ne donne pas raison à Blanquer.

« Bac à tout prix : Blanquer a agi en politique, oubliant sa toge de juriste »

« Comment le ministre de l'Education, professeur de droit public, peut-il avoir demandé à ses agents de remplacer les copies manquantes du bac par des notes du contrôle continu ? » (ou inventer des notes !)

« Il ne pouvait ignorer que cette «solution» était juridiquement bancale. Car sur le plan du droit, la rupture du principe d'égalité ne fait guère de doute.

Cela revient, petit un, à changer les règles de fonctionnement de l'examen en cours de route.

Et petit deux, à appliquer des règles différentes selon les élèves : certains auront une note venant de leurs bulletins, moyenne des trois trimestres, ou une note au hasard, et les autres, le résultat du seul examen final. Le bac est donc entaché d'irrégularités. D'autant que le cas de force majeure semble difficilement recevable...

Une semaine avant, le ministre avait modifié la date du brevet à cause de la canicule.

Pourquoi ne pas alors décaler les résultats du bac de quelques jours ? Pour une raison simple : dans cette histoire, Jean-Michel Blanquer a agi comme un homme politique, laissant sa toge de prof de droit bien au fond du placard. »

Le Monde également offre une tribune aux enseignants ; l'article est excellent !

Résultats du baccalauréat 2019 :

« L'idéal sacré d'égalité vient d'être bafoué »

« Un collectif d'enseignants des jurys de bac dénonce, dans une tribune au « Monde », l'action arbitraire du

ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, qui a permis à des personnels administratifs d'établir les notes, introduisant une inégalité entre les candidats. »

« Il a fallu en arriver là pour que la presse nous considère, que tous les parents d'élèves s'intéressent vraiment aux réformes, pour que le débat démocratique ait une chance d'exister et que des réformes aussi structurelles ne se fassent pas à l'ombre d'une technocratie trop technique pour le grand public.

Le débat vient de déborder les professionnels de l'éducation pour toucher le corps entier des citoyens : saissons cette chance de débattre dans l'espace public puisque le ministère de l'éducation n'a cessé de nous la refuser !

Il y a quelques jours à peine, un événement exceptionnel est intervenu dans l'histoire de notre profession et dans l'histoire récente de notre démocratie : un ministre n'a pas respecté la loi. Il a donné des ordres contraires à la loi, contraires à l'esprit de notre institution. Une note de service annoncée par voie de presse a considéré que l'on pouvait destituer des jurys pourtant définis comme « souverains » par le code de l'éducation. Elle a donné la

possibilité à des personnels administratifs – chefs de centres d'examens, proviseurs ou adjoints – de remplacer des enseignants et de définir des résultats à leur place, sans même avoir une connaissance des copies et des règles spécifiques d'évaluation propres au baccalauréat. Elle a enfin introduit une inégalité de traitement entre les candidats, rejouant arbitrairement leurs résultats et ce qui en résulte pour leur orientation. Autrement dit : une note de service émanant directement du ministre peut désormais balayer d'un simple revers ce que l'institution a mis des siècles à inscrire dans le marbre. »

Ont été publiés d'autres bons articles, notamment ceux qui dénoncent la sémantique inappropriée empruntée au terrorisme concernant les enseignants grévistes ainsi que des lettres ouvertes.

Mais rien n'est gagné car si le public, encore partagé, entend, Blanquer et Macron restent sourds.

En conclusion

Quoiqu'il en soit, il est grave de stigmatiser une partie de la population, de la discréditer, de la laminer et de l'exposer à la vindicte populaire ou que cette dernière encourage celle

d'un gouvernement, sans aucune légitimité à le faire.

Regardons en arrière et rappelons-nous certains épisodes tragiques de l'histoire.

Alors que le pays ne peut se passer des enseignants pour avoir en charge l'éducation des élèves, les enfants de notre république, ce gouvernement s'acharne sans répit contre ce corps de métier qui souffre de l'image déastreuse qu'on lui renvoie ainsi que du mépris que l'on a pour lui et de la dévalorisation de son métier, un corps professionnel et conscientieux qui s'épuise et se démoralise.

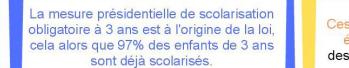
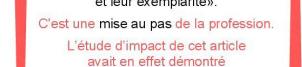
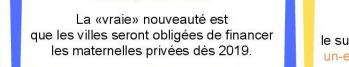
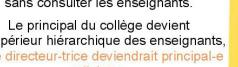
A pointer la prétendue mauvaise conduite des profs, les élus détournent l'attention de la population eu égard aux propres manquements des élus.

Si le but est d'asseoir à tout prix un pouvoir politique bien fragilisé, on tombe dans l'abus de pouvoir.

Si l'objectif est de créer un écran de fumée pour faire passer en catimini une loi et des réformes anti sociales, il n'en demeure pas moins que la stratégie de s'en prendre ouvertement à des personnes humaines est indigne et dénote de la petitesse et de la déraison de ce gouvernement. ■

La loi Blanquer : vers l'école de la « défiance »



Art. 1	Attaque contre la liberté d'expression	Art. 3	cadeau au privé	Art. 6	école des savoirs fondamentaux ?
					
Il prévoit que les enseignant-es « contribuent à l'établissement du lien de confiance » entre l'école et les familles « par leur engagement et leur exemplarité ». C'est une mise au pas de la profession. L'étude d'impact de cet article avait en effet démontré qu'il visait à contrôler son expression notamment sur les réseaux sociaux.	La mesure présidentielle de scolarisation obligatoire à 3 ans est à l'origine de la loi, cela alors que 97% des enfants de 3 ans sont déjà scolarisés. La « vraie » nouveauté est que les villes seront obligées de financer les maternelles privées dès 2019. Il est à craindre que le budget des écoles publiques soit impacté...	Ces écoles réunissent en un seul nouvel établissement un collège et une ou des écoles. Le regroupement est décidé sans consulter les enseignants. Le principal du collège devient le supérieur hiérarchique des enseignants, un-e directeur-trice deviendrait principal-e adjoint-e. Les autres pourraient disparaître...			
Art. 9	fin de l'évaluation indépendante	Art. 10-12	espé controlées	Art. 14	remplaçants à bas coût
					
Le Conseil d'Evaluation de l'Ecole (CEE) est soumis au ministre (choix de 10 membres sur 14). Il remplace le CNESCO, qui était indépendant. Des équipes d'inspecteurs et d'usagers, feront une évaluation de chaque établissement. Ce système, anglo-saxon, imposera un pilotage étroit des pratiques pédagogiques. Il renforcera la concurrence entre établissements et les pressions sur les enseignants.	La loi supprime les Espé pour les remplacer par les « Inspe » dont les directeurs seront directement nommés par le ministre, alors qu'ils étaient élus jusqu'à là. Une autre forme de mise au pas pour mettre en place un référentiel de formation centré sur « les fondamentaux ». Et tout cela n'est que la partie émergée d'une vaste réforme de la formation initiale.	Il crée un dispositif de recrutement d'étudiants dès la L2 à qui pourront être confiées des missions d'enseignement en responsabilité de classe. Une mesure ouvre la porte au recrutement à bas coût de remplaçants pas encore formés.			

**EN GAULE**

Mon pays à moi, il a un drapeau aux trois couleurs,

***Que l'on ne peut dissocier !
Il a cette beauté sauvage patriotique.
Cette égalité dont chacun connaît la logique,
Et cette fraternité sertie dans les cœurs,
Que l'on ne saurait déraciner !***

Mon pays à moi, c'est France ! Sans leurres !

***Que l'on ne peut marauder !
Il est à l'effigie de notre mère-patrie,
À la grandeur de ceux qui l'on servit,
Et nos cérémonies rappellent les sombres heures
Que l'on ne peut effacer !***

Mon pays à moi, il est fait de chants d'honneurs,

***Que l'on ne peut ignorer !
Il a sa kyrielle de médailles en mémoire.
Il est bleu, et blanc, flottant avec ses histoires,
Et rouge du sang versé aux champs d'honneurs
Que rien ne pourra détrôner !***

Marianne,

Pour nous écrire

Cette section est là votre ! Vous souhaitez partager un poème, un texte ou un chant, lancer un appel, une lettre d'amour ou exprimer à voix haute votre pensée ? N'attendez plus !

Contactez nous sur la page Facebook de la Gazette (@GazetteLeMoutonLibere), ou via l'adresse mail suivante :



Pause Café

Le Code des Représentants

Par Damien Marrat

L'actualité électrique m'offre une occasion de faire une petite pause avec les citations révolutionnaires. Aujourd'hui, j'en profite donc pour vous exposer mon avis sur l'affaire Rugy (même si d'autres de mes collègues au sein de cette rédaction l'ont déjà fait), mais aussi plus globalement sur l'exemplarité des politiciens en France. Il va sans dire que les multiples scandales qui éclaboussent les personnalités publiques politiques sont désormais suffisamment nombreux (et graves) pour que le sujet soit sérieusement mis sur la table, une bonne fois pour toutes.

Ce qui m'a convaincu d'écrire là-dessus fût essentiellement l'interview de l'ex-Ministre de la Transition Ecologique chez Jean-Jacques Bourdin, sur BFM. Lors de cette confrontation, j'ai d'abord vu un politicien en sueur, à l'honneur et à l'image brisés. Malgré tout, le citoyen Rugy insultait ses détracteurs plutôt que d'apporter les preuves de sa bonne foi. Normal, cela dit, puisque les seules preuves existantes étaient plutôt celles de sa culpabilité...

L'ancien Ministre a finalement révélé quel genre d'individu il était vraiment, en expliquant sa position « bien entendu » favorable à la moralisation de la vie politique. Mais paradoxalement, il s'avouait totalement contre le fait de surveiller de très près chaque action des Hommes publics. Pourtant, lorsqu'il s'agit de placer des systèmes de surveillance (caméras, téléphones, etc...) chez les Français, ou encore dans de nombreuses rues du pays, là ça ne le dérange plus du tout. C'est toujours amusant de voir à quel point les créatures au service du pouvoir sont tiraillées d'un côté par ce qu'elles croient être leur devoir, et de l'autre par leur instinct de liberté.

Enfin, après ça, je me suis interrogé sur la source de toutes ces dérives, de tous les priviléges dont ces politiciens corrompus jusqu'à l'âme disposent. Le jugement est sans appel, les amis : notre constitution est une farce inadaptée à notre époque et aux vices des individus. En effet, les lois fondamentales de la Vème République n'encadrent quasiment en rien le contrôle des élites, il suffit de les lire pour s'en apercevoir (et c'est d'ailleurs assez vite fait, si jamais). Pour celles et ceux qui préfèrent la science des chiffres à l'interprétation des mots, voici les durées de vie de chaque République Française historique :

- Ière République de 1792 : 12 ans.
- IIème République de 1848 : 4 ans.
- IIIème République de 1870 : 70 ans.
- IVème République de 1946 : 12 ans.
- Vème République de 1958 : + de 60 ans et toujours active.

Evidemment, il ne faut pas ignorer les contextes historiques de chaque contrat social (puisque c'est bien de cela dont il s'agit, au fond). Néanmoins, force est de constater qu'à chaque fois les Français n'ont jamais dépassé les 70 ans avec la même constitution. En moyenne, la République vit notamment une trentaine d'années. Or, cette Vème en est à plus de 60 ans d'existence (parsemée de quelques modifications, certes, mais rien de bien extraordinaire), et chacun sait pertinemment tous les changements opérés sur le monde depuis 1958. Que nous parlions technologie, citoyenneté, écologie, ou

plus simplement même de moeurs culturelles, les Français ont logiquement muté avec leur temps. Il est par conséquent urgent d'adapter notre nation à ce XXIème siècle, soit par de vraies réformes, soit par une nouvelle constitution complète.

En attendant ce grand changement (qui ne sera positif que s'il est mené par les citoyens eux-mêmes, je précise, d'où l'urgence de sortir de l'enfance politique), nous pourrions imaginer un règlement spécifique auquel devraient se plier tous les représentants de notre pays (j'entends par là élus et fonctionnaires, de tous niveaux). Voici quelques premiers articles que j'ai imaginés pour ce « Code des Représentants », en espérant qu'ils puissent modestement vous inspirer à écrire la suite :

1. La souveraineté nationale est détenue par les citoyens Français à parts égales. Ainsi, tout représentant et/ou membre de la fonction publique est subordonné au pouvoir démocratique direct.
2. Les salaires ainsi que les indemnités octroyés aux représentants (et aux hauts-fonctionnaires) sont jugés largement suffisants pour couvrir l'ensemble de leurs dépenses. Seuls leurs déplacements nécessaires et justifiés pourront faire l'objet d'une indemnisation supplémentaire éventuelle, budgétée et limitée à l'année. Aucun autre avantage ne pourra être perçu en surplus (exemples : chauffeur, garde-du-corps personnel, appartement de fonction, repas en restaurant, etc...).
3. En vertu de leur souveraineté, les citoyens Français peuvent enclencher des procédures de destitution d'un fonctionnaire (élu ou non). S'il s'agit d'un élu, le référendum à effet immédiat ne peut être enclenché qu'une seule fois par an, à la même échelle que l'élection initiale (nationale, régionale, communale, etc...). Si la destitution d'un élu a lieu, les autres candidats au poste sont désignés, suivant l'ordre des voix exprimées lors du suffrage précédent.
4. Chaque action officielle d'un représentant en tant que tel (hors sphère intime, donc) est soumise au contrôle avisé des Français. Pour ce faire, le représentant doit générer des rapports détaillés à l'écrit, ou bien des enregistrements audio-videos. Dans tous les cas, ces suivis seront rendus totalement publics auprès des citoyens.

Cela fait trop longtemps que les politiciens demandent des efforts aux Français, sur tous les tableaux. Il est temps de procéder au renvoi d'ascenseur qui nous est dû. Cela passera par l'exemplarité de nos élites, et ce n'est pas un point négociable. Sinon, le peuple restera pour toujours soumis à ses maîtres, peu importe le nom marqué sur la façade de notre nation. La mascarade a assez duré, place à la démocratie.

